L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN, ... $12 } payable d'avance
Do. TRois POUR SIX MOIS, ... $10 }

CANDIDATS WHIGS
ÉLUS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS,
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS,
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 19 FEVRIER 1840.

ASSEMBLEE WHIG.

Les whigs de la Nlle-Orléans sont invités à se réunir jeudi, à 7 heures du soir, dans la salle de l'Hôtel St. Charles.

Le général LESLIE COMBS, l'un des représentants du Kentucky à la convention nationale de Harrisburg, et Mr. H. Clay, assistera à cette assemblée et doit prononcer un discours. Le général Combs a servi sous les ordres du général Wm. Harrison dans l'armée du Nord Ouest, et personne mieux que lui ne peut refuter les calomnies que la presse Loco-foco vomit tous les jours contre l'homme que le peuple des Etats-Unis appelle de tous ses vœux à la plus insigne de premier magistrat de l'Union.

L'attention de Messieurs les Encanteurs et autres officiers chargés des ventes, est appelée sur la résolution ci-jointe, adoptée par le Directeur de la Banque des Améliorations dans sa séance de ce jour:

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 11 février 1840.

Sur motion seconde, résolu que les enseignes de la rue Chartres, appartenant à cette Banque, est et demeure approprié à Messieurs les encanteurs et autres officiers chargés des ventes publiques, pour effectuer les dites ventes jusqu'à ce que la Salle des Ventes soit préparée pour cet objet.

L. BERNARD, Caissier.

INCENDIE.

Nos prévisions ne se sont que trop réalisées, la Bourse de Cité a été en très grande partie dévorée par les flammes. Comme il arrive toujours en pareil cas il y a beaucoup de versions sur les causes de cet incendie: nous donnons celle qui est le plus généralement accréditée.

Il paraît que le feu a pris de trois à quatre heures du matin dans les mansardes et sur le derrière de l'Hôtel St. Louis. Soit que le feu eut déjà fait de trop grands progrès lorsqu'on l'a découvert, soit que les secours n'aient pas été apportés à temps, toujours est-il que la plus grande partie de ce bel édifice est détruite.

Le dommage peut être évalué de six cents à huit cents mille piastres et l'assurance ne couvre que $250,000. On a heureusement conservé la partie où se trouvent les bureaux de la Banque des Améliorations.

Ce sinistre a été marqué par plusieurs accidents assez graves: un pompier a eu les deux jambes fracassées, et d'autres ont été blessés. On pense que personne n'a péri. Nous avons entendu dire cependant que un planteur, malade dans l'hôtel, n'a pu être sauvé. Nous espérons que cette nouvelle n'est qu'un faux bruit qui sera bientôt démenti. N'avons-nous pas déjà assez de malheurs à déplorer?

Il est impossible de peindre la consternation dont ce funeste événement a frappé notre ville. On s'abordait avec cette morne tristesse qui suit une calamité publique; mais cette tristesse n'était pas du découragement, et chacun se disait qu'il fallait songer immédiatement à réparer cet épouvantable désastre. Et l'on s'en pas perdre de temps: des mesures ont été déjà prises, des listes de souscription sont ouvertes à la Banque des Citoyens, à l'Association Consolidée, même que chez plusieurs citoyens, entr'autres chez MM. Chs. Reyer et Labatut; ces listes comptent déjà un bon nombre de souscriptions et ce nombre s'augmente à chaque instant. Malgré la triste position où nous nous trouvons, tout le monde trouvera des ressources en un pareil moment et pour une pareille œuvre!

La Banque des Améliorations elle même, malgré le rude échec qu'elle vient de recevoir, ne perd pas courage et veut rebâtir dans le plus bref délai la magnifique édifice dont elle avait doté notre ville et qui a duré si peu de temps. L'aide de nos concitoyens, comme on le voit, ne lui manquera pas.

Elle trouve en outre, pour faire face à ses affaires courantes, un appui désintéressé chez d'autres banques. La Banque des Citoyens lui offre, pour retirer ses billets dans le cas où le public les refuserait, une somme de $150,000, et la Banque de l'Association Consolidée a mis immédiatement à sa disposition une somme de $50,000 pour trois ans et sans intérêt. Cette une pareille conduite est audessus de tout éloge, et il serait à souhaiter que toutes nos banques suivissent ce noble exemple!

Les listes de souscription se remplissaient hier avec une grande rapidité; nous n'avons que deux renseignements positifs sur le chiffre qu'elles ont atteint; mais nous pensons qu'il s'élève déjà à plus de $60,000.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Cette institution a momentanément transporté ses bureaux dans le local de la Banque des Citoyens. La direction a pris dans la matinée les mesures que réclamaient les circonstances, pour réparer les désastres de l'incendie.

Nous voyons avec plaisir que l'énergie de la population Louisianaise lui rendra cette tâche moins difficile, en contribuant à en alléger le fardeau. Malgré ce élan généreux et les secours que les Banques Consolidée et des Citoyens lui ont spontanément offerts, il est à regretter que dans le premier moment de crainte, les Banques de Commerce et de la Louisiane aient refusé de recevoir ses billets en dépôt. Ce fait nous a été donné comme positif par une personne bien informée, mais nous avons peine à croire qu'il puisse se reproduire aujourd'hui.

Voici les résolutions qui ont été adoptées par les directeurs de la Banque des Améliorations dans leur séance d'hier: ces résolutions confirment ce que nous disions plus haut que la Banque ne perd pas courage qu'elle veut subvenir à toutes les nécessités du moment, et répondre promptement aux espérances de nos concitoyens.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 11 février 1840.

Extrait du journal des délibérations—Séance de ce jour.

Sanction seconde, résolu que les architectes et entrepreneurs seraient disposés à rebâtir l'Hôtel et le Bourse St-Louis, sont invités à présenter d'ici au 1er mars prochain, les plans et devis qu'à cet effet ils croiront convenables, accompagnés de soumissions.

Par ordre,
L. BERNARD, Caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 11 février 1840.

La Direction de cette Institution, pris respectueusement les Chambres et Compagnies de Pompiers et de Travaux, de recevoir ses sincères remercîments pour le zèle et l'activité qu'elles ont déployés dans l'incendie de l'Hôtel et de la Bourse St.-Louis.

Par ordre,
L. BERNARD, Caissier.

MEETING.

Un nombreux concours de citoyens remplissait hier soir la salle d'Orléans: cette assemblée avait quelque chose de solennel; car elle avait été convoquée à la suite de l'épouvantable malheur qui nous a frappé. On lisait sur tous les visages tout-à-la fois la tristesse et l'espoir: c'est que l'on était encore sous l'impression des désastres qui avaient marqué la nuit précédente, et qu'en même temps chacun se sentait au fond du cœur d'énergie et de dévouement pour contribuer à les réparer. Et puis il y avait pour les citoyens de la 1ère municipalité qui ont été surtout les victimes de l'incendie, quelque chose de consolant dans l'empressement qu'avaient mis à se rendre à la réunion provoquée par eux les plus honorables citoyens des autres municipalités. La présence de ces citoyens nous a prouvé que le malheur qui frappe l'une des parties de la ville, est considéré comme une calamité publique: elle nous a confirmé dans l'intime conviction que, malgré la différence des langues, tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans sont frères, et que rien ne saurait altérer leur indissoluble union.

Après la formation du bureau, M Bernard Marigny, président, a ouvert la séance par une allocution pleine de convenance où il rappelait aux citoyens assemblés les pertes qu'ils venaient d'éprouver et la nécessité de réunir pour les réparer. Après les différens orateurs se sont fait entendre. M Soulé, avec cette éloquence qu'on lui connaît, a fait un appel énergique au dévouement des citoyens qui l'écoutaient: il a vivement ému l'auditoire en parlant de la ruine d'un édifice à la construction duquel il avait tant contribué. "Cet édifice, a-t-il ajouté, n'était pas seulement un monument élevé pour l'usage d'une compagnie financière; il était une destination plus patriotique; c'est dans son enceinte, sous la voûte de cet magnifique rotonde que venaient se réunir et se fondre pour ainsi dire sous les intérêts, toutes les branches différentes de la nationalité Louisianaise."

Les applaudissemens qui déjà avaient interrompu l'orateur à diverses reprises, ont redoublé lorsqu'il a dit: "A côté de celui-ci, mon cœur, s'élève un autre édifice qui prouve toute la puissance de l'industrie et de l'intelligence bien dirigées. Ce spectacle ne doit pas éveiller dans nos cœurs le moindre sentiment d'envie, mais bien un noble sentiment de émulation rivalité: Nous avons là un exemple qu'il faut suivre un exemple que doit nous animer de la plus ardente émulation. Oui, Messieurs, s'est une rivalité toute fraternelle qui doit exister entre nous; loin qu'elle puisse l'altérer, elle n'aura pour effet que de resserrer l'union qui règne entre tous les habitans de cette ville. N'en avons-nous pas la preuve dans la présence de ces généreux citoyens qui vous sont complètement étrangers, de partager et nous prêter en générosité ce qui nous?"

Le discours de M. Conrad a répondu à un quel, que cause à la douleur publique; il a été une protestation du cœur contre la sympathie éprouvée par tout le monde pour les désastres de la première municipalité. "Le magnifique édifice que les flammes ont dévoré, a dit l'orateur, sous une verve que nous voudrions en vain reproduire, n'était pas seulement le monument d'une rue, d'un district, d'une municipalité, c'était le monument de la ville toute entière! Tout le monde avait le droit d'en être fier, et tout le monde a senti vivement sa perte. Dans notre intérêt et pour le bien de l'administration, notre ville a été partagée en différentes sections; mais bien que ni l'y ait plusieurs municipalités, il n'y a, il ne saurait y avoir qu'une seule et même ville. Il existe entre toutes ces parties une sympathie bien réelle et bien vivante; la prospérité d'un quartier est un bienfait pour la Nouvelle-Orléans tout entière; et la calamité qui le frappe, frappe aussi la ville toute entière." De bruyantes acclamations ont prouvé à M. Conrad qu'il venait d'exprimer un sentiment que tout le monde éprouvait, mais que nul n'avait pu rendre avec une aussi éloquente énergie.

Prendre la parole après M. Soulé et Conrad était une tâche bien difficile et bien redoutable; mais M. Allgar Mon a dû céder à la demande d'une grande partie de l'assemblée; et il a dû trouver encore de belles inspirations: "Oui, Messieurs, c'est il était un temps, l'édifice qui s'élève; sur les ruines de celui dont nous déplorons la perte, sera l'œuvre de bien tous contribueront à sa construction; et l'Hôtel St. Louis deviendra l'Hôtel de la Louisiane." M. Bonneval a prononcé quelques mots en langue française, et M. Bonneval a pris la parole, et s'est élevé par une hauteur de sentiments qui l'avaient prédéfilé.

Nous le répétons, l'assemblée d'hier soir a fait quelque chose de solennel; et les résolutions qu'elle a adoptées à l'unanimité, prouvent qu'elle était animée d'un véritable esprit de patriotisme. Nous avons le droit d'espérer qu'on ne s'en tiendra pas à ce premier élan; et que "si nous avons eu, pour exprimer les belles pensées de M. Soulé, la volonté qui entraînait, nous aurons aussi la volonté qui accomplit."

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Pour la restauration de la Bourse de Cité.

Un nombreux concours de citoyens s'est réuni hier soir, dans la Salle d'Orléans, en conséquence d'une convocation insérée dans le Courrier.

M. Bernard Marigny a été appelé au fauteuil.

Le Bureau a été composé comme suit:

Président:—Bernard Marigny.

Vice-Présidens.

Albert Hoa,	Robert Layton,
Denis Prieur,	John L. Lewis,
Wm De Buys,	Félix Garcia,
H. Lavergne,	Sam. J. Peters,
John Sliddell,	Pierre Soulé,
Chs. Cavellier,	Joshua Baldwin,
S. A. Canon,	Paul Bertus,
Anthony Rash,	J. C. De St. Romes,
J. P. Freret.	

Secrétaires

Joseph Génois,	L. A. Beard,
Chs. Boudousquié,	H. B. Cénas

M Marigny a exposé dans une chaleureuse allocution, le but de l'assemblée qui était d'avoir aux moyens de faire reconstruire l'Hôtel de la Bourse de Cité, détruit ce matin par un désastreux incendie.

M le Président a ensuite nommé pour composer le comité chargé de rédiger des résolutions MM.

Comité chargé de rédiger les résolutions:

C. Derbigny, C. R. collins,
E. J. Forstall, M. V. Labarre,
W. C. Claiborne, F. B. Conrad,
Jos. M. Kennedy. Michel Musson,

Messieurs P. Soulé, C. M. Conrad, A. Hoa et Robobus ont successivement harangué l'assemblée et en ont souvent provoqué les applaudissemens.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées à l'unanimité:—

Résolu que dans l'opinion de cette assemblée les monumens d'architecture sont à juste titre considérés comme objets d'orgueil et d'admiration pour le pays auquel ils appartiennent et qu'ils contribuent puissamment à élever l'ame et à stimuler le patriotisme des citoyens.

Résolu que la Bourse St. Louis comme l'un de ces monumens, élevé par l'industrie, le patriotisme et les efforts réunis des citoyens de la Nlle. Orléans, était à nos yeux un objet de gloire pour notre Etat et un ornement utile à notre ville; que sa destruction nous a inspiré le plus profond regret et que nous la considérons comme une des plus grandes calamités qui pouvaient affliger notre ville.

Résolu qu'il est du devoir de tout Louisianais qui partage ces sentimens, de concourir de tous ses moyens à la rédification de ce noble édifice, que l'on peut et que l'on doit relever.

Résolu que dans ce but il soit déposé des listes de souscriptions dans chacun des lieux de réunion publics de cette ville et que le président de cette assemblée soit et demeure autorisé à nommer un comité de cent citoyens dont le devoir sera de surveiller les souscriptions et toutes autres mesures pour faciliter, et que tous les bons citoyens de cette ville et de l'Etat soient invités à y contribuer.

Résolu qu'après que les listes de souscription seront restées ouvertes pendant un mois, elles seront remises au président de la Banque des Améliorations et que la direction de cette banque fera de temps à autre, selon que l'ouvrage avancera les appels de fonds nécessaires.

Résolu que les membres des deux chambres de la législature sont invités à se concilier comme faisant partie du comité général et sont priés à ouvrir des souscriptions dans leurs paroisses respectives.

Comité général de Souscriptions :

Nous renvoyons pour les noms de ce comité à la partie anglaise.

Sur motion du comité le président a nommé trésorier M. J. C. de St. Romes.

Résolu que tous les journaux de l'Etat sont invités à publier le présent procès verbal.

Les bureaux de la Banque des Améliorations sont provisoirement transférés dans le local de la Banque des Citoyens.

☞ Nous sommes priés d'annoncer que la vente des diverses sections annoncées hier par J. B. Blache pour être vendues à la Bourse de Cité, rue St. Louis, aura lieu, à cause de l'incendie de cet édifice, *aujourd'hui*, à une heure, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins.

A Messieurs les éditeurs de l'Abeille.

Messieurs, veuillez avoir l'obligeance d'insérer dans votre estimable feuille, la communication suivante.

La calamité qui consterne maintenant les habitans de cette ville, est difficile à prendre, et les conséquences qu'elle comporte, incalculables. La Bourse, cet édifice, hier l'orgueil de notre Cité, n'est plus qu'un monceau de ruine! Avec imprudence, malveillance, la question est difficile à résoudre, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle entraîne avec elle une diminution du plus haut intérêt pour les prospérités futures de notre cité; et sans le patriotisme le plus pur, sans un concours spontané et unanime des nos citoyens, pour la rétablir, cette calamité pesera sur toutes les classes de la société. La Bourse était le Kremlin de la Louisiane, le centre de toutes affaires commerciales, le point de réunion de tous les habitants de l'Etat; le lieu des ventes judiciaires et particulières; et si ces avantages sont une fois perdus, le carré de la ville tombera dans une nullité absolue; les propriétés perdront la moitié de leur valeur et les opérations bancaires, jadis de gros d'affaires, deviendront désertes. Nous avons sous les yeux un exemple frappant dans ce qui vient d'arriver pour nos cours de justice; souvenons-nous qu'en en fasse autant de la Bourse! Non! les citoyens de la Nlle. Orléans ne commettront pas de pareilles bévues, pour le souffrir, pour ne rien dire de leur patriotisme; déjà des listes de souscriptions sont ouvertes de signatures; et tout indique que ce superbe édifice sera promptement rétabli. Que l'on convoque une assemblée générale qu'on y fasse des résolutions, que l'on choisisse un lieu convenable pour continuer les ventes publiques, et nous pourrons, sinon réparer les torts immenses que nous cause ce sinistre, au moins en paraliser les conséquences.

A. F.

P. S. La Banque Consolidée vient de prêter une somme de $50,000 à la Banque des Améliorations: Espérons que cette noble conduite sera imitée par les autres Banques.

NAUFRAGE

Nous voyons par le *South Florida* du 6 courant, que le trois mats *Star*, capitaine J Mallet, parti le 16 janvier de New York pour ce port avec une cargaison de liqueurs, pierres à paver &c. s'est parti le 25 sur Black Cesar's Creek, brisant de Carrysford. Partie de la cargaison et des passagers avait dû à atterir, Key West, le reste y était attendu d'un jour à l'autre.

La goe. *Export* qui en a apporté la nouvelle en vilain aussi le bord quelques uns des passagers du Star.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mardi, 11 Février 1840.

Après la lecture du journal et l'appel des membres, M. Claiborne se lève et dit: La cité de la Nouvelle-Orléans a été frappé cette nuit d'un épouvantable malheur qui doit éveiller la plus vive sympathie chez tous les membres de la Chambre: le feu a consumé un édifice dont la ville était fière, et la Bourse qu'il élève sur ses ruines plane encore sur nos têtes. Déjà de bons citoyens ont songé à prendre des mesures pour réparer ce désastre et beaucoup d'entre nous ont sans doute l'intention de se joindre à eux. Dans ce jour de calamité, ne conviendrait-il pas que la Chambre s'ajournât, afin de donner ainsi une preuve de sympathie pour les malheurs des citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Cette motion est adoptée et la Chambre s'ajourne.

MOBILE.

Des voleurs se sont introduits samedi dans le magasin d'horlogerie et de joaillerie de M. A. F. Knapp et y ont enlevé des marchandises pour une valeur de $2,000.

On a reçu à Charleston les journaux de New York jusqu'au 31 janvier. A cette date le *British Queen* n'était pas encore arrivé.

PROJET DES VANOCRATES.

Nous avons été longtemps sans pouvoir notifier de compte du motif qui pouvait porter les organes de Mr. Van Buren à répéter jusqu'à satiété une accusation évidemment calomnieuse contre le général Harrison, accusation cent fois reproduite sans l'ombre d'une preuve. Il faut l'avouer, une pareille conduite nous paraissait inexplicable, étrange, comme une mauvaise foi poussée jusqu'à l'absurdité. Cependant, comme le chef du parti du pouvoir est connu par sa ruse et par son grand *savoir-faire*, on en est enfin venu à soupçonner que ces absurdes et calomnieuses accusations devaient naturellement cacher une trame assez hardiement ourdie pour lui faire espérer de retenir par ruse et par surprise un pouvoir que lui refusait la volonté du peuple. De sorte que maintenant la mine commence à être éventée et qu'il est présumable que, cette fois du moins, les vanocrates en seront pour leurs frais d'invention.

Il paraît donc que M. Van Buren, en faisant porter avec tant de persistance d'absurdes et calomnieuses accusations d'abolitionisme contre Harrison, n'a eu d'autre but réel que de faire bien constater aux yeux de tous, les sentimens d'hostilité que le vieux général a toujours manifestés contre les fanatiques du Nord et de faire ainsi reporter en masse sur lui-même les votes des abolitionistes.

Cela se conçoit aisément et le plan des vanocrates n'est vraiment pas si mauvais. Obligés de choisir entre Harrison et Van Buren, les abolitionistes donneront tout naturellement la préférence à ce dernier qui a des sympathies pour eux, ainsi que l'a prouvé sa conduite publique à diverses époques. Par conséquent plus les sentiment de Harrison seront connus sur ce sujet, plus les abolitionistes lui seront hostiles et plus grande sera leur propensité à voter pour Van Buren.

Les journaux Vanocrates du Sud ne sont peut-être pas initiés dans ce secret du parti; mais les chefs le sont certainement et c'est tout ce qu'il faut.

Il n'est pas nécessaire que les soldats connaissent les secrets de la campagne: le mot d'ordre leur suffit.

Et maintenant le peuple du Sud consentira-t-il à se laisser ainsi abuser et à être dupe d'une politique si coupable?

NOUVELLES DU TEXAS.

Nous avons reçu nos journaux de Galveston jusqu'au 8 de ce mois, et de Houston jusqu'au 7. Ils ne contiennent rien d'important. On pensait que le Congrès s'ajournerait à la fin de la semaine. Le juge Lipscomb a été nommé Secrétaire d'Etat. Le bill relatif aux terres des Cherokees a été adopté, ainsi que ceux-ci. Acte pour porter le nombre de la cour dans les terres à une piastre l'acre au lieu de 50 cents, et pour annoncer les taxes à raison d'un pour cent; pour supprimer les maisons de jeu et les duels, et acte pour ériger un phare à la pointe Est de l'île de Galveston.

On attendait chaque jour à Galveston, l'arrivée d'un navire en fer parti de Liverpool. Le brick Jeune-Gustin venait d'arriver de Londres, et plusieurs autres navires étaient attendus d'Angleterre.

NEW-YORK.

Dans la nuitée du 28, un nouvel incendie s'est déclaré dans Pearl street, No. 81. La maison a été entièrement consumée, et Rabin n'est consumé que de 18, à plusieurs maisons voisines qui ont été également détruites. On estime la perte à environ cent cinquante mille piastres.

CORGRES.

Depuis quatre ou cinq jours, par une cause que nous ne pouvons pas nous expliquer, notre correspondance de Washington nous a manqué; nous sommes obligés d'emprunter aujourd'hui au Washington et de Baltimore un sommaire des séances du Congrès.

WASHINGTON, 10 janvier.

SENAT.—Après la présentation de plusieurs mémoires et pétitions, M. Grundy fait un rapport sur le résolution de M. Benton, au sujet de la proposition faite par que le gouvernement général se charge de la dette des divers Etats. Le rapport en tout à fait en faveur des vues de M. Benton, et par conséquent ainsi en opposé à une semblable disposition de la toute dette. Motion des excédens de revenus entre les Etats. M. Benton demande l'impression de 30,000 exemplaires de ses résolutions, ce qui donne lieu à un débat fortuit. Sur motion de M. King, le rapport est renvoyé au comité pour être modifié d'après le débat qui vient d'avoir lieu.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Sur la motion faite par M. Davis de l'Indiana, de déposer sur le bureau toute proposition près-able relative à la nomination de l'imprimeur, un débat extrêmement vif s'engage; et même Mr. Adams, après une assez longue discussion sur des points d'ordre, est adopté à une majorité de 116 contre 109. La chambre a siégé jusqu'à une heure fort avancée, et enfin il a été appelé à voter directement sur l'élection de l'imprimeur. Sur 207 votants, MM. Blair & Rives du *Globe*, ont obtenu 110 voix et ont été déclarés dûment élus.

OFFICIEL.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Seconde Session—Quatorzième Législature.

JOURNAL DU SENAT.

Vendredi, 6 février 1840.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens :—MM Félix Carrin, Président, Armant, Duprè, Ducros, Derbigny, Hos, Penn, Thibodeaux et Winn.

Message du Gouverneur.

M. Forstall, *secrétaire* intime du Gouverneur, a délivré un message écrit de la part de Son Excellence.

Sur motion de M. Derbigny, un membre a été nommé temporairement du comité d'enrôlement, deux de membres dudit comité ne trouvant absents.

Le président a nommé M. Winn dudit comité.

Le président a soumis la lettre suivante écrite par Félix Bosworth, dont lecture a été faite:

Nouvelle-Orléans, le 7 février 1840.

A l'Honorable président du Sénat de l'Etat de la Louisiane,

Monsieur,

J'ai l'honneur de demander très respectueusement à votre honorable corps, que lundi prochain, 10 de février 1840, à midi, soit de nouveau assigné pour une comparution pardevant votre honorable corps siégeant en haute cour de mise en accusation, conformément par la présente à l'énonciation que j'ai déjà faite au chefs d'accusation proférés contre moi le 26 de janvier 1840, par la Chambre des représentans de l'Etat de la Louisiane. Je vous fais cette demande parceque j'ai cru que votre corps n'ayant pas siégé hier comme haute cour de mise en accusation, à cause de l'absence de plusieurs de vos membres, vous pourriez croire nécessaire de me notifier de nouveau. Je demande que votre honorable corps adopte quelque mesure, attendu que j'ai à m'occuper de beaucoup d'affaires publiques, importantes, dans mes pénates; et de plus je viens à dépouiller ma position publique sur cette affaire, et m'affranchir des vexations et de l'attitude pénible, à laquelle m'a condamné une accusation publique prolongée contre moi, et le soudi jour est assigné pour mon jugement, et que vous fassiez de votre honorable corps, et que vous les bons citoyens de cette ville et de l'Etat soient invités à y contribuer.

Résolu qu'après que les listes de souscription seront restées ouvertes pendant un mois, elles seront remises au président de la Banque des Améliorations et que la direction de cette banque fera de temps à autre, selon que l'ouvrage avancera les appels de fonds nécessaires.

Résolu que les membres des deux chambres de la législature sont invités à se concilier comme faisant partie du comité général et sont priés à ouvrir des souscriptions dans leurs paroisses respectives.

Comité général de Souscriptions :

Nous renvoyons pour les noms de ce comité à la partie anglaise.

Sur motion du comité le président a nommé trésorier M. J. C. de St. Romes.

Résolu que tous les journaux de l'Etat sont invités à publier le présent procès verbal.

Les bureaux de la Banque des Améliorations sont provisoirement transférés dans le local de la Banque des Citoyens.

☞ Nous sommes priés d'annoncer que la vente des diverses sections annoncées hier par J B Blache pour être vendues à la Bourse de Cité, rue St. Louis, aura lieu, à cause de l'incendie de cet édifice, *aujourd'hui*, à une heure, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins.

A Messieurs les éditeurs de l'Abeille.

Messieurs, veuillez avoir l'obligeance d'insérer dans votre estimable feuille, la communication suivante.

La calamité qui consterne maintenant les habitans de cette ville, est difficile à prendre, et les conséquences qu'elle comporte, incalculables. La Bourse, cet édifice, hier l'orgueil de notre Cité, n'est plus qu'un monceau de ruine! Avec imprudence, malveillance, la question est difficile à résoudre, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle entraîne avec elle une diminution du plus haut intérêt pour les prospérités futures de notre cité; et sans le patriotisme le plus pur, sans un concours spontané et unanime des nos citoyens, pour la rétablir, cette calamité pesera sur toutes les classes de la société. La Bourse était le Kremlin de la Louisiane, le centre de toutes affaires commerciales, le point de réunion de tous les habitants de l'Etat; le lieu des ventes judiciaires et particulières; et si ces avantages sont une fois perdus, le carré de la ville tombera dans une nullité absolue; les propriétés perdront la moitié de leur valeur et les opérations bancaires, jadis de gros d'affaires, deviendront désertes. Nous avons sous les yeux un exemple frappant dans ce qui vient d'arriver pour nos cours de justice; souvenons-nous qu'en en fasse autant de la Bourse! Non! les citoyens de la Nlle. Orléans ne commettront pas de pareilles bévues, pour le souffrir, pour ne rien dire de leur patriotisme; déjà des listes de souscriptions sont ouvertes de signatures; et tout indique que ce superbe édifice sera promptement rétabli. Que l'on convoque une assemblée générale qu'on y fasse des résolutions, que l'on choisisse un lieu convenable pour continuer les ventes publiques, et nous pourrons, sinon réparer les torts immenses que nous cause ce sinistre, au moins en paraliser les conséquences.

A. F.

P. S. La Banque Consolidée vient de prêter une somme de $50,000 à la Banque des Améliorations: Espérons que cette noble conduite sera imitée par les autres Banques.

NAUFRAGE

Nous voyons par le *South Florida* du 6 courant, que le trois mats *Star*, capitaine J Mallet, parti le 16 janvier de New York pour ce port avec une cargaison de liqueurs, pierres à paver &c. s'est parti le 25 sur Black Cesar's Creek, brisant de Carrysford. Partie de la cargaison et des passagers avait dû à atterir, Key West, le reste y était attendu d'un jour à l'autre.

La goe. *Export* qui en a apporté la nouvelle en vilain aussi le bord quelques uns des passagers du Star.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mardi, 11 Février 1840.

Après la lecture du journal et l'appel des membres, M. Claiborne se lève et dit: La cité de la Nouvelle-Orléans a été frappé cette nuit d'un épouvantable malheur qui doit éveiller la plus vive sympathie chez tous les membres de la Chambre: le feu a consumé un édifice dont la ville était fière, et la Bourse qu'il élève sur ses ruines plane encore sur nos têtes. Déjà de bons citoyens ont songé à prendre des mesures pour réparer ce désastre et beaucoup d'entre nous ont sans doute l'intention de se joindre à eux. Dans ce jour de calamité, ne conviendrait-il pas que la Chambre s'ajournât, afin de donner ainsi une preuve de sympathie pour les malheurs des citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Cette motion est adoptée et la Chambre s'ajourne.

MOBILE.

Des voleurs se sont introduits samedi dans le magasin d'horlogerie et de joaillerie de M. A. F. Knapp et y ont enlevé des marchandises pour une valeur de $2,000.

On a reçu à Charleston les journaux de New York jusqu'au 31 janvier. A cette date le *British Queen* n'était pas encore arrivé.

PROJET DES VANOCRATES.

Nous avons été longtemps sans pouvoir notifier de compte du motif qui pouvait porter les organes de Mr. Van Buren à répéter jusqu'à satiété une accusation évidemment calomnieuse contre le général Harrison, accusation cent fois reproduite sans l'ombre d'une preuve. Il faut l'avouer, une pareille conduite nous paraissait inexplicable, étrange, comme une mauvaise foi poussée jusqu'à l'absurdité. Cependant, comme le chef du parti du pouvoir est connu par sa ruse et par son grand *savoir-faire*, on en est enfin venu à soupçonner que ces absurdes et calomnieuses accusations devaient naturellement cacher une trame assez hardiement ourdie pour lui faire espérer de retenir par ruse et par surprise un pouvoir que lui refusait la volonté du peuple. De sorte que maintenant la mine commence à être éventée et qu'il est présumable que, cette fois du moins, les vanocrates en seront pour leurs frais d'invention.

Il paraît donc que M. Van Buren, en faisant porter avec tant de persistance d'absurdes et calomnieuses accusations d'abolitionisme contre Harrison, n'a eu d'autre but réel que de faire bien constater aux yeux de tous, les sentimens d'hostilité que le vieux général a toujours manifestés contre les fanatiques du Nord et de faire ainsi reporter en masse sur lui-même les votes des abolitionistes.

Cela se conçoit aisément et le plan des vanocrates n'est vraiment pas si mauvais. Obligés de choisir entre Harrison et Van Buren, les abolitionistes donneront tout naturellement la préférence à ce dernier qui a des sympathies pour eux, ainsi que l'a prouvé sa conduite publique à diverses époques. Par conséquent plus les sentiment de Harrison seront connus sur ce sujet, plus les abolitionistes lui seront hostiles et plus grande sera leur propensité à voter pour Van Buren.

Les journaux Vanocrates du Sud ne sont peut-être pas initiés dans ce secret du parti; mais les chefs le sont certainement et c'est tout ce qu'il faut.

Il n'est pas nécessaire que les soldats connaissent les secrets de la campagne: le mot d'ordre leur suffit.

Et maintenant le peuple du Sud consentira-t-il à se laisser ainsi abuser et à être dupe d'une politique coupable?

NOUVELLES DU TEXAS.

Nous avons reçu nos journaux de Galveston jusqu'au 8 de ce mois, et de Houston jusqu'au 7. Ils ne contiennent rien d'important. On pensait que le Congrès s'ajournerait à la fin de la semaine. Le juge Lipscomb a été nommé Secrétaire d'Etat. Le bill relatif aux terres des Cherokees a été adopté, ainsi que ceux-ci. Acte pour porter le nombre de la cour dans les terres à une piastre l'acre au lieu de 50 cents, et pour annoncer les taxes à raison d'un pour cent; pour supprimer les maisons de jeu et les duels, et acte pour ériger un phare à la pointe Est de l'île de Galveston.

On attendait chaque jour à Galveston, l'arrivée d'un navire en fer parti de Liverpool. Le brick Jeune-Gustin venait d'arriver de Londres, et plusieurs autres navires étaient attendus d'Angleterre.

personnes n'y s'y établir, et les pétitionnaires avaient déjà fait faire à leurs frais les relevé de faite route sinon que neuf milles du dit chemin et un point. Votre comité rapporte le bill suivant, lequel a subi en première lecture et a été renvoyé à demain pour être la une seconde fois.

" Acte fesant une appropriation pour aider à la construction d'un chemin conduisant du bayou Grosse Tête dans la paroisse d'Iberville à la rivière Mississippi."

Sur motion la Chambre a reconsidéré la vote donné hier sur le bill intitulé " Acte pour venir au secours d'Alexandrine Deville.

M. Darkison a fait la motion que la chambre rejète ledit bill.

Sur cette question M. Ratliff a demandé l'appel nominal et il a paru que MM. Baillio, Barrow, Bergeron, Carter, Cassin, Clark, Davidson, Delblevue, Declouet, Farmer, Lewis, Lockett, Moliere, Mouton, Mures, Phelps, Ratliff et Thomas avaient voté dans l'affirmative—18 coff.

Et que MM. Brasheur, Byrne, Claiborne, F. D. Conrad, Dunbar, Gaiennié, Killian, King, Morse, Pichot, Poydras, Pugh, Rogers, Trépagnier, Wadsworth et Wilson avaient voté dans la négative—16 non.

En conséquence ledit bill a été rejeté, sur motion, la Chambre s'étant dispensée de ses règles à prin en considération à sa seconde lecture le bill intitulé " Acte pour venir au secours de Achilles Dunbar."

Sur motion la Chambre s'est formée en comité général pour prendre en considération ledit bill.

M. Thomas a été appelé au fauteuil. Après quelques instans le comité s'est levé et le rapporteur M. Thomas a rapporté que le comité avait eu sous considération ledit bill et l'avait adopté.

Ledit bill ayant été adopté,

Sur motion la Chambre s'étant de nouveau dispensée de ses règles a pris en considération ledit bill à sa troisième lecture. Ledit bill ayant été adopté sur motion ordonné qu'il passe définiment et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et s'est occupée à sa seconde lecture, du bill intitulé " Acte pour venir au secours de Samuel Smith "

Sur motion, la Chambre s'est formée en comité général pour prendre en considération le dit bill.

M. Brasheur a été appelé au fauteuil, après quelques instans le comité s'est levé et le rapporteur M. Brasheur, a rapporté que le comité avait pris en considération le dit bill et l'avait adopté.

Sur motion, ordonné que le dit rapport soit adopté.

Ledit bill ayant été adopté avec quelques amendements,

Sur motion, ordonné qu'il soit renvoyé pour subir sa troisième lecture.

Sur motion la chambre s'étant dispensée de ses règles, s'est occupée à sa seconde lecture du bill intitulé:

" Acte pour émanciper Elizabeth Ann Brooks, épouse de J. H. D. Bowmar."

Le dit bill ayant été adopté, sur motion, ordonné qu'il soit envoyé à sa troisième lecture.

Sur motion la chambre s'étant dispensée de ses règles, s'est occupée à sa seconde lecture du bill intitulé:

" Acte pour venir au secours de John Schorr."

" Acte pour pourvoir à la nomination des secouriers dans les paroisses Caddo et Madison et pour d'autres objets." Et il a soumis lesdits bills à la signature du président du Sénat.

M. Derbigny de la part du comité d'enrôlement, a rapporté comme dûment enrôlés les résolutions et bills suivants:

" Acte pour remettre en vigueur un acte incorporant la Congrégation de l'Eglise catholique et romaine de la paroisse St. Jacques, approuvé le 11 de février 1819 et pour d'autres objets."

" Résolution chargeant l'Ingénieur d'Etat, d'examiner le Bayou Bleu."

" Résolution chargeant le bureau des travaux publics de réparer la Levée de la Pointe Raccourcie."

" Acte relatif au jury de police de la paroisse de Caldwell."

La secrétaire a été chargé d'informer la Chambre que les susdites résolutions et bills avaient été trouvés dûment enrôlés, et que le président les avait signés.

Le bill intitulé, " Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Mutuelles de la Nouvelle Orléans contre le feu subissant en 2de lecture, a été sur motion de M. Hoa, déposé sur le bureau, sujet à l'appel des membres.

L'acte pour venir au secours de l'Institut de Springfield, a subi sa 2de lecture, et sur motion, après dispense des règles, il a subi sa 3me lecture